



PLAN D'ACTION EN PÉRINATALITÉ ET EN PETITE ENFANCE 2023-2028 : Revenir à l'essentiel

QU'EN EST-IL ?

Le gouvernement souhaite agir sur **quatre** axes principaux

1 Renforcer le pouvoir d'agir

- > Respecter la cellule familiale et favoriser l'inclusivité et l'implication auprès du nouveau-né en considérant les facteurs géographiques, linguistiques, de littératie et de culture auprès, entre autres, de :
 - La mère
 - Le père
 - Les co-parents
 - Les Premières Nations
 - Les Inuits
 - Les familles immigrantes
- > Assurer un choix libre et éclairé et dénoncer les violences obstétricales et gynécologiques
- > Assurer un environnement favorable pour l'adaptation à la parentalité et le développement de l'enfant selon les pratiques reconnues dont :
 - Encourager l'allaitement
 - Favoriser le lien d'attachement
 - Favoriser la santé mentale positive chez les parents
 - Éduquer sur la consommation de substances néfastes
- > Informer les parents au bon moment et selon les besoins grâce à Info Santé, le service de soutien Ma grossesse, le rencontres pré et post natales en abordant la gestion du deuil périnatal.

2 Innover pour améliorer l'accès aux soins et aux services

- > Considérer les défis de main d'œuvre et des services en régions
- > Considérer la présence et le rôle des sage-femmes
- > Optimiser l'offre de service en première ligne et par des services de proximité et centralisés en CLSC
- > Renouveler l'accès gratuit à l'échographie obstétricale de premier trimestre, la prise en charge des fausses couches et le soutien lors de l'accouchement visant à limiter les interventions obstétricales
- > Offrir l'intensité de service adéquat selon le principe d'universalisme proportionné lors des suivis postnatal en collaboration avec des programmes comme Agir tôt, SIPPE et Olo pour les familles situations de vulnérabilité

3 Soutenir les professionnels et les intervenants dans leurs interactions avec les familles

- > Assurer l'actualisation des compétences et des connaissances des intervenants en lien avec entre autres :
 - La santé mentale des parents
 - Les interventions auprès des familles issues de l'immigration ou de diversités ethnoculturelles
 - Les pratiques en allaitement
 - La violence conjugale
 - Le deuil périnatal
- > Miser sur l'expertise de chacun par le travail, la concertation et la collaboration interdisciplinaire

4 Développer des outils pour soutenir l'organisation de services

- > Améliorer l'accès à l'information pour la qualité et l'efficacité de l'offre des soins
- > Mesurer grâce à des indicateurs de suivi pour s'améliorer et documenter la mortalité maternelle
- > Stimuler et soutenir la recherche pour maximiser la qualité et offrir des soins selon les données probantes

